



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009)

Direction de l'Est-de-la-Montérégie

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009)

Direction de l'Est-de-la-Montérégie

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

(Permis de recherche archéologique au Québec : Patrimoine Experts (09-PATR-03))

(N° de dossier, ministère des Transport du Québec : 8201-08-AD06)

(N° de contrat, ministère des Transport du Québec : 850739131)

Patrimoine Experts s.e.n.c.

1013, rue Laurent-Leroux
L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : (450) 589-4284
Télécopieur : (450) 713-0540

Adresse de courriel : patrimoine_experts@videotron.ca

L'Assomption, janvier 2012

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	V
LISTE DES ANNEXES	VI
ÉQUIPE DE RÉALISATION	VII
INTRODUCTION.....	1
1.0 MANDAT	2
2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER.....	3
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
3.1 Recherches documentaires.....	5
3.2 Identification des sites archéologiques.....	5
3.3 Évaluation d'un site archéologique.....	6
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	8
4.1 Projet n° 154-85-0094, autoroute 20 et avenue Pinard, municipalité de Saint-Hyacinthe, aménagement d'un échangeur et de bretelles de l'échangeur de l'autoroute 20.....	8
4.1.1 État des connaissances en archéologie	8
4.1.2 Cadre écologique selon l'unité de paysage régional	8
4.1.3 Inventaire archéologique.....	8
CONCLUSION.....	19
OUVRAGES CITÉS.....	20

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du projet d'aménagement routier inventorié n° 154-85-0094 (source : Transport Québec, service de la géomatique, 2009, 1 :1 505 000).....	4
Figure 2	Localisation sur carte topographique du projet n° 154-85-0094, et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité (Source : ministère des Ressources naturelles, 031H10 et 031H11, 1995).....	13
Figure 3	Localisation sur photo satellite du projet n° 154-85-0094 (Google Earth, 2011)	15
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire 1, 2 et 3 du projet n° 154-85-0094 (ministère des Transports du Québec)	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité du projet n° 154-85-0094.....	10
Tableau 2	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-85-0094	11

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Projet n° 154-85-0094, environnement du secteur 1, champs cultivés et autoroute 20 en arrière-plan, à la hauteur du km 60+280, direction sud- ouest (PATR09N02-089)	
Photo 1	Projet n° 154-85-0094, environnement du secteur 1, champs cultivés et autoroute 20 en arrière-plan, à la hauteur du km 60+280, direction sud- ouest (PATR09N02-089)	16
Photo 2	Projet n° 154-85-0094, secteur 1, stratigraphie, km 10+130, bretelle C, direction est (PATR09N02-093)	16
Photo 3	Projet n° 154-85-0094, environnement du secteur 2, en bordure de la rue Pinard, au km 60+320, direction nord (PATR09N02-090).....	17
Photo 4	Projet n° 154-85-0094, environnement, limite nord du secteur 3, bretelles A-B, au km 40+530, direction sud-ouest (PATR08N02-097).....	17

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Catalogue des photographies

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy, archéologue, responsable de projet
Ghislain Gagnon, archéologue, responsable de projet

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Josée Villeneuve, archéologue
Coordonnatrice et chargée de projet, inventaire, analyse et rédaction

Alain Prévost, archéologue
Chargé de projet, analyse et rédaction

Daniel Marchand,
Technicien

Martine Sirois, archéologue
Technicienne, secrétariat/chargée d'édition

Robert Nadeau, archéologue
Recherche documentaire

Manon Viau, réviseuse de textes
Révision linguistique

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué dans l'emprise d'un projet d'aménagement routier localisé sur le territoire de la Direction de l'Est-de-la-Montérégie du ministère des Transports du Québec (MTQ) (figure 1).

Cet inventaire archéologique avait pour objectif de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer des sites archéologiques dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par la réalisation des travaux d'aménagements routiers. Cette approche préventive s'inscrit dans le contexte de la protection des ressources patrimoniales du Québec.

Le rapport présente une description du mandat. Les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés sont ensuite décrites. Suit la description des travaux effectués lors de l'inventaire. Cette section est accompagnée de figures, de tableaux et de photographies qui illustrent et résument les travaux réalisés en archéologie. La conclusion générale passe en revue les principales constatations de cet inventaire.

L'inventaire à été réalisé par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet et de deux archéologues techniciens. Les travaux se sont déroulés du 1^{er} au 3 septembre 2009.

1.0 MANDAT

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques déjà connus, les recherches archéologiques déjà réalisés à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de sites archéologiques et aux fins d'intégration du contexte culturel devant être inclus au rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques euroquébécois impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de puits de sondage à l'intérieur des limites d'emprises déterminées par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet de construction;
- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de fouille de sauvetage ou de mise en valeur des sites archéologiques identifiés dans l'emprise inventoriée, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;
- Produire le rapport de recherche archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER

N° de projet	Localisation et description	Puits de sondage	Résultat
154-85-0094	Autoroute 20 et avenue Pinard, municipalité de Saint-Hyacinthe, aménagement d'un échangeur et de bretelles d'échangeur de l'autoroute 20	274	Négatif
Total		274	

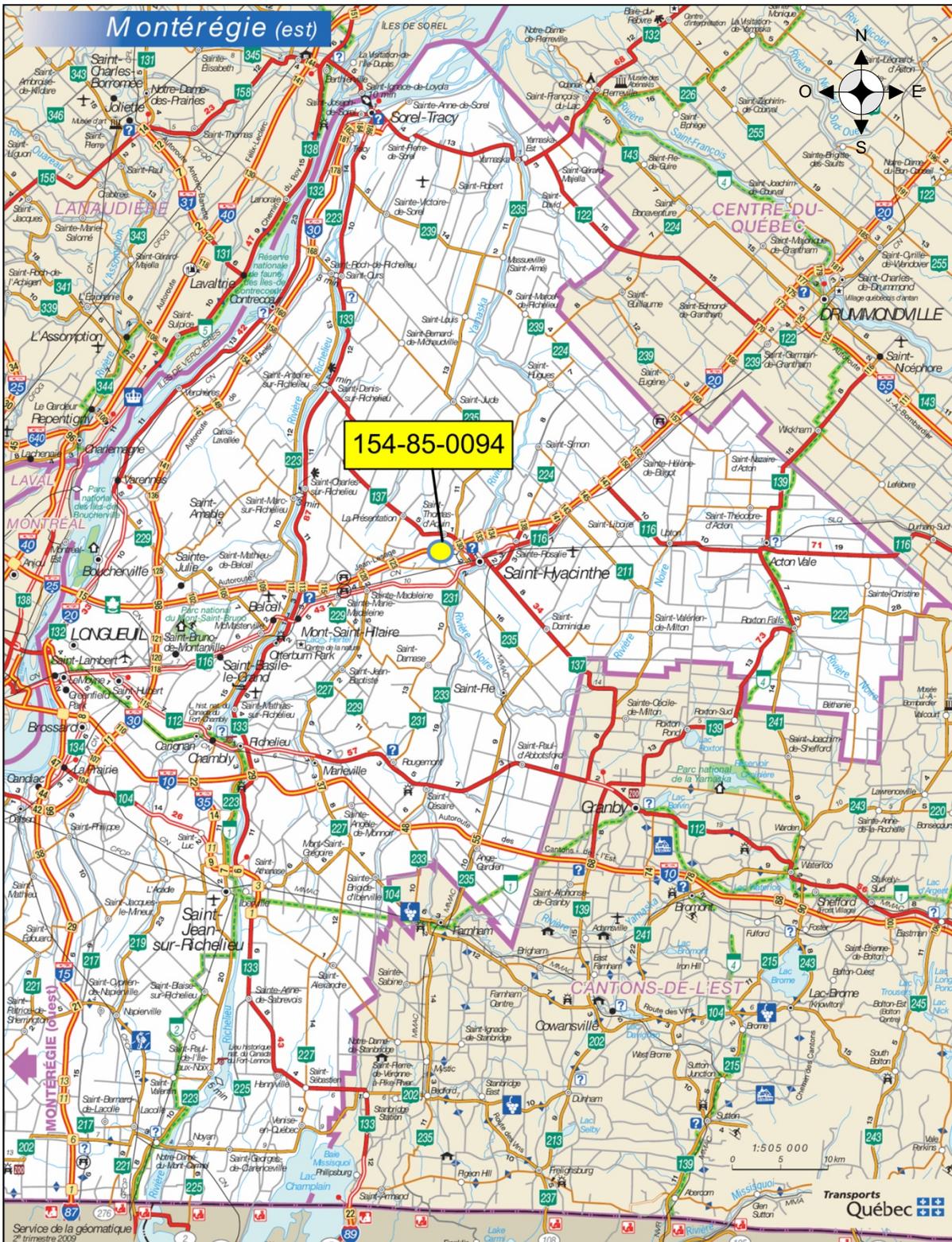


Figure 1 Localisation du projet d'aménagement routier inventorié n° 154-85-0094 (source : Transport Québec, service de la géomatique, 2009, 1 : 1 505 000)

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire sont conformes aux directives méthodologiques prescrites par le MTQ. Ces techniques ont pu varier selon les particularités du sol et de la topographie.

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci ont trait à la présence de sites archéologiques déjà connus dans la région du projet à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et, enfin, à la compréhension du paléo-environnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

3.2 Identification des sites archéologiques

L'emprise du projet d'aménagement routier fut d'abord l'objet d'une inspection visuelle en vue de sélectionner les secteurs propices à l'inventaire. Ces secteurs sont ceux où la topographie¹ et l'état des lieux se prêtent à la réalisation de puits de sondage archéologique². L'inspection visuelle permet également d'identifier d'éventuels vestiges archéologiques perceptibles sur la surface de l'emprise.

L'excavation des puits de sondage, dont la superficie est d'environ 900 cm³, débute par l'enlèvement des horizons organiques de surface. Par la suite, les sédiments minéraux et/ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et d'identifier la présence d'éventuels vestiges anthropiques. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel ne comportant aucune trace d'activités humaines. Les puits de sondage sont disposés de façon régulière dans chaque secteur selon une densité propre à favoriser la mise au jour des sites archéologiques. La densité moyenne des puits de sondage est d'environ un puits de sondage aux 15 mètres, le long d'alignements eux-mêmes distancés les uns des autres d'environ 15 mètres.

¹ Secteurs présentant une surface relativement horizontale.

² Sont exclus les lieux dont le sol est totalement détruit par des aménagements anthropiques ou ceux qui correspondent à des marécages, des affleurements rocheux, des pentes fortes, etc.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes ou sur des fiches standardisées. Ces dernières sont conçues pour enregistrer rapidement les informations d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à effectuer la cartographie de l'inventaire et à présenter les résultats.

3.3 Évaluation d'un site archéologique

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour lors de l'inventaire, par puits de sondage ou lors de l'inspection visuelle, une procédure est appliquée afin d'évaluer qualitativement et quantitativement le site. Les objectifs de cette procédure sont :

- de préciser le contexte stratigraphique du site;
- de recueillir un échantillon d'artefacts et, si possible, de matériaux organiques tel que de l'os ou du charbon de bois, pour des fins de datation;
- de préciser l'étendue spatiale du site;
- d'obtenir de l'information sur son organisation interne;
- d'observer et d'enregistrer ses caractéristiques géomorphologiques.

Généralement, la procédure consiste à augmenter la densité des puits de sondage, cette dernière passant d'un puits de sondage à tous les quinze mètres à un puits de sondage à tous les cinq mètres et parfois à tous les deux mètres. Cette méthode permet de recueillir le maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site archéologique.

L'âge relatif du site peut être déterminé par la localisation verticale des artefacts dans les couches de sol et par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. Les artefacts considérés comme représentatifs de l'établissement peuvent permettre de positionner le site dans un cadre chronologique régional.

Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont enregistrées afin de comprendre le choix de l'aire d'établissement. La compréhension de la fonction du site découvert permet d'aborder les questions relatives au schème d'établissement.

Des fiches standardisées sont utilisées afin d'enregistrer les informations de base du site. La cartographie du site découvert s'effectue à l'aide d'équipements spécialisés. Une couverture photographique complète accompagne les relevés de terrain.

Lorsque des parties intactes d'un site archéologique sont découvertes et qu'elles sont de superficie réduite, des fouilles peuvent être entreprises simultanément à l'inventaire, afin de faciliter la réalisation des travaux d'aménagement. Advenant la découverte de parties intactes plus substantielles, des recommandations sont émises afin de protéger temporairement celles-ci. Les sites sont alors balisés afin d'indiquer aux intervenants leur localisation précise. Dans un tel cas, les artefacts identifiés en position superficielle sont recueillis. Lorsqu'il y a excavations de puits de sondage archéologique ou de puits de fouilles, ceux-ci sont ensuite remblayés et les lieux sont remis en état.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 **Projet n° 154-85-0094, autoroute 20 et avenue Pinard, municipalité de Saint-Hyacinthe, aménagement d'un échangeur et de bretelles de l'échangeur de l'autoroute 20**

4.1.1 État des connaissances en archéologie

L'examen du registre de l'ISAQ du MCCCCFQ n'indique la présence d'aucun site archéologique dans l'emprise et à proximité de l'emprise du projet d'aménagement routier. Quatre inventaires archéologiques ont déjà été réalisés à proximité du projet (Patrimoine Experts 1999d, 2000a et 2003b et Ethnoscop 2006c) (tableau 1).

4.1.2 Cadre écologique selon l'unité de paysage régional

L'emprise du projet est localisée dans l'unité de paysage régional de Montréal (unité 3) (Robitaille et Saucier 1998:51). Cette unité est caractérisée par la présence d'une plaine de basse altitude (environ 10 à 15 m au-dessus du fleuve) avec de modestes reliefs dépassant à peine 200 m.

Des dépôts marins sont présents sur plus de la moitié du territoire. Le réseau hydrographique est dominé par la présence du fleuve Saint-Laurent qui est parsemé de resserrlements, d'îles, de presqu'îles et de lacs tels que Saint-François, Deux-Montagnes et Saint-Pierre. Le fleuve, orienté est-ouest à cet endroit, est alimenté par les rivières Richelieu et Outaouais. Le paysage de cette unité est fortement influencé par l'agriculture et par l'urbanisation.

4.1.3 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet d'aménagement d'un échangeur entre l'autoroute 20 et l'avenue Pinard à Saint-Hyacinthe. Suite à l'inspection visuelle, l'inventaire a été réalisé dans trois secteurs propices à la vérification par sondages archéologiques (tableau 2 et figure 4). Le projet s'étend sur une distance de 1 200 m et couvre une superficie d'environ 68 850 m². Le milieu environnant est de type rural au nord de l'autoroute 20 et rural et industriel au sud de l'autoroute.

Le secteur 1, localisé au nord de l'autoroute et à l'est de l'avenue Pinard, comprend les bretelles C et D (photo 1 et figure 4). Il couvre une superficie d'au plus 240 m par 350 m (moyenne de 160 m) pour une superficie d'environ 38 400 m². La partie ouest du secteur est occupée par un champ en culture, alors que la partie est occupée par une section de hautes herbes (phragmites). Plusieurs petits fossés de drainage traversent l'emprise du nord au sud. Cent quatre-vingt-trois puits de

sondage ont été excavés dans ce secteur. La séquence stratigraphique révèle une argile gris-brun (20-25 cm), reposant sur une argile gris-beige qui constitue le niveau de sol intact et stérile (photo 2).

Le secteur 2 s'étend sur une distance de 90 m. Il est localisé du côté ouest de l'avenue Pinard, entre les km 60+330 et 60+420 (photo 3 et figure 4). Un monticule de terre est présent à la limite sud du secteur. L'emprise, d'une faible superficie, est occupée par l'accotement de la route et par un fossé dans lequel a été installée une conduite téléphonique. Seule une inspection visuelle a été effectuée dans ce secteur.

Le secteur 3 est localisé du côté sud de l'autoroute 20, à l'emplacement prévu pour l'aménagement des bretelles A et B (photo 4 et figure 4). L'emprise y couvre une superficie de 30 000 m² et est occupé par un champ en culture bordé par un monticule de terre anti-bruit qui sépare l'emprise d'un terrain industriel adjacent à l'est. Une plantation d'arbres est également présente à l'extrémité nord-est de l'emprise. La topographie du secteur est plane. Des fossés de drainage, dont certains très profonds, traversent ce secteur dans sa partie sud, rendant une partie de l'emprise inaccessible. Quatre-vingt-onze puits de sondage ont été excavés dans ce secteur. La séquence stratigraphique révèle une argile limoneuse brune reposant sur une argile beige naturelle et stérile.

L'emprise de ce projet d'aménagement d'un nouvel échangeur a fait l'objet d'une inspection visuelle et 274 puits de sondage y ont été excavés. Les puits de sondage se sont révélés négatifs. Cet inventaire n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

Tableau 1 Inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité du projet n° 154-85-0094

ZONE INVENTORIÉE	DISTANCE DU PROJET (km)	RÉFÉRENCE
Tronçon de route/ponceau	2,5 à 9,5 (au nord-est)	Patrimoine Experts, 1999d
Tronçons de route 224/233	5 à 7,5 (à l'est)	Patrimoine Experts, 2003b
Pont	5 (à l'est)	Patrimoine Experts, 2000a
Tronçon de route	8 (à l'ouest)	Ethnoscop, 2006c

Tableau 2 Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-85-0094

SECTEUR	LOCALISATION					TECH. INVEN.*	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superf. approx.(m ²)		+	-			
1	Bretelle C 10 + 000	10 + 380	± 240	± 160	38 400	lv Sp	0	183	plane	- labours - argile gris-brun sur argile gris-pale beige	- Câbles souterrains (Bell) - Fossés en bordure de route - Champs en culture
	Bretelle D 20 + 430	20 + 860									
2	60 + 330	60 + 420	90	± 5	450	lv	0	0	plane	- indéterminée	- Monticule de terre près de l'avenue Pinard - Fossés en bordure de l'avenue Pinard - Câbles et poteaux électriques
3	Bretelle A 30 + 400	30 + 900	500	± 60	30 000	lv Sp	0	91	plane	- argile limoneuse brune sur argile beige	- Monticule anti-bruit localisé en bordure de la propriété d'Hydro-Québec non sondée - Champs en culture - Champs traversés par des fossés de drainage très profonds, limitant l'accès à des parties d'emprise
	Bretelle B 40 + 060	40 + 560									
Total			1 200		68 850		0	274			

Légende : **lv** (inspection visuelle), **Sa** (puits de sondage alternés), **Sp** (puits de sondage ponctuels), **Sq** (puits de sondage en quinconce)

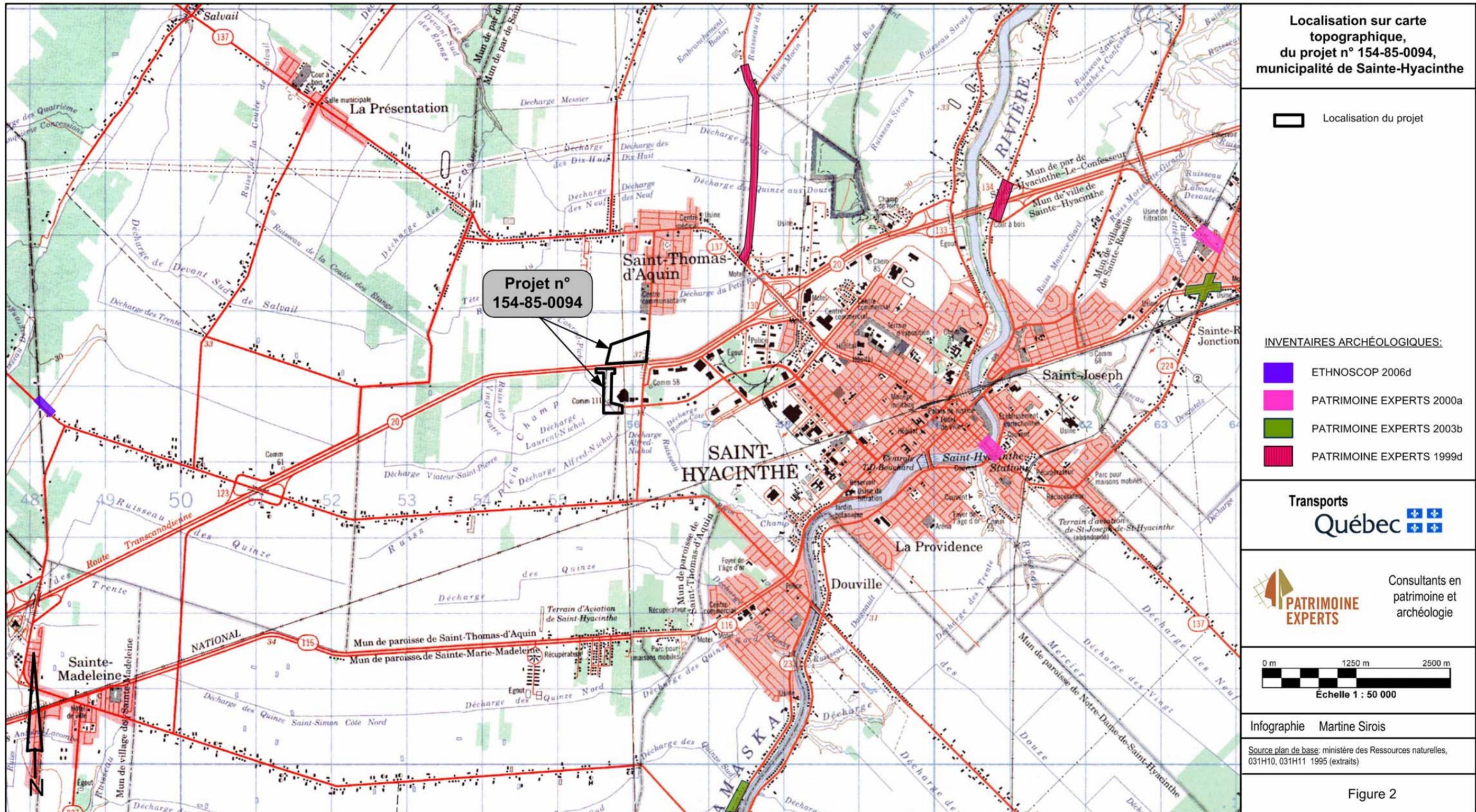


Figure 2 Localisation sur carte topographique du projet n° 154-85-0094, et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité (Source : ministère des Ressources naturelles, 031H10 et 031H11, 1995)



Figure 3 Localisation sur photo satellite du projet n° 154-85-0094 (Google Earth, 2011)



Photo 1 Projet n° 154-85-0094, environnement du secteur 1, champs cultivés et autoroute 20 en arrière-plan, à la hauteur du km 60+280, direction sud-ouest (PATR09N02-089)



Photo 2 Projet n° 154-85-0094, secteur 1, stratigraphie, km 10+130, bretelle C, direction est (PATR09N02-093)



Photo 3 Projet n° 154-85-0094, environnement du secteur 2, en bordure de la rue Pinard, au km 60+320, direction nord (PATR09N02-090)



Photo 4 Projet n° 154-85-0094, environnement, limite nord du secteur 3, bretelles A-B, au km 40+530, direction sud-ouest (PATR08N02-097)



Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire 1, 2 et 3 du projet n° 154-85-0094 (ministère des Transports du Québec)

CONCLUSION

Le mandat confié au consultant a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement routier localisé sur le territoire de la Direction de l'Est-de-la-Montérégie du ministère des Transports du Québec. Au total, 68 850 m² de l'emprise ont été inventoriés par inspection visuelle, et par l'excavation de 274 puits de sondage archéologiques.

Certains secteurs inventoriés étaient à l'origine propices à la découverte de sites archéologiques. Toutefois, aucun vestige archéologique n'a été découvert dans l'emprise de ce projet. Les résultats de cet inventaire archéologique permettent de confirmer au ministère des Transports du Québec que ce projet routier peut être réalisé sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

OUVRAGES CITÉS

ETHNOSCOOP

2006c *Inventaires archéologiques (Été 2005). Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* MTQ, rapport inédit, 64 p.

PATRIMOINE EXPERTS

2003b *Inventaires archéologiques (été 2002). Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 144 p.

2000a *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie.* MTQ, rapport inédit, 125 p.

1999d *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie.* MTQ, rapport inédit, 113 p.

ROBITAILLE, A. et SAUCIER, J.-P.

1998 *Paysages régionaux du Québec méridional.* Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 213 p.

Annexe 1

Catalogue des Photographies

Dossier : 8201-08-AD06

Photographe : J.V.

Projet n° 154-85-0094, aménagement de l'échangeur A-20/avenue Pinard, municipalité de St-Hyacinthe
Film n° PATR09N02

Secteur	Cliché	Date	Orientation	Description
1	083	1 sept. 09	E	Environnement à la limite nord du secteur 1, bretelle D, au km 20+780
1	084	1 sept. 09	O	Environnement à la limite sud du secteur 1, bretelle C, au km 10+360
1	085	1 sept. 09	N	Environnement à la limite sud du secteur 1, bretelle C, au km 10+360
1	086	2 sept. 09	NO	Environnement du secteur 1, à la hauteur du km 60+280 du secteur 2
1	087	2 sept. 09	N	Début du projet à proximité de l'avenue Pinard, à la hauteur du km 60+280 du secteur 2
1	088	2 sept. 09	S	Environnement du secteur 1, section de déblai, à la hauteur du km 60+280 du secteur 2
1	089	2 sept. 09	SO	Environnement du secteur 1, champs en culture et autoroute 20 en arrière-plan, à la hauteur du km 60+280 du secteur 2
2	090	2 sept. 09	N	Environnement du secteur 2, le long de l'avenue Pinard, au km 60+320
2	091	2 sept. 09	S	Environnement du secteur 2, en bordure de l'avenue Pinard, monticule de terre, au km 60+320
1	093	2 sept. 09	E	Stratigraphie au km 10+130, bretelle C
1	094	2 sept. 09	O	Environnement, à la limite sud, près de l'A-20, au km 20+480, bretelle D
1	095	2 sept. 09	E	Environnement, à la limite sud, viaduc de l'avenue Pinard, au km 20+480
3	096	3 sept. 09	O	Environnement, à la limite nord du secteur 3, bretelles A-B, au km 40+530
3	097	3 sept. 09	SO	Environnement, à la limite nord du secteur 3, bretelles A-B, au km 40+530
3	101	3 sept. 09	O	Environnement du secteur 3, champs en culture, au km 40+530
3	102	3 sept. 09	O	Environnement du secteur, champs en culture, au km 40+460, au panneau publicitaire
3	103	3 sept. 09	SO	Environnement du secteur 3, champs en culture, au km 40+460
3	104	3 sept. 09	O	Environnement du secteur 3, champs en culture, au km 50+160
3	106	3 sept. 09	SE	Environnement du secteur 3, début du projet à l'extrémité ouest de l'avenue Choquette, au km 50+240
3	107	3 sept. 09	O	Environnement du secteur 3, début du projet à l'extrémité ouest de l'avenue Choquette, au km 50+240